© Drogues Info Service - 7 juillet 2025


Vos questions / nos réponses

# addiction au cannabis

Par Profil supprimé Postée le 22/03/2017 19:41

> Bonjour , je suis la maman d'un fils de 20 ans qui fume du cannabis depuis environ 4 ans , sa consommation est journalière et il y a 15 jours il s'est fait arreter en ayant consommé . Suite à son arrestation il a stoppé sa consommation durant 1 semaine et a subit le sevrage difficilement .... Hélas je pense qu'il a repris et nous ne savons pas comment l'aider à décrocher . Pourtant il le doit si il veut récupérer son permis , de plus il va etre jugé pour détention !Je n'arrive pas à lui faire confiance ..... Si vous pouviez me donner quelques solutions ça m'aiderait beaucoup .....merci

---

**Mise en ligne le 25/03/2017**

Bonjour,

Nous comprenons votre volonté d'aider votre fils à mettre un terme à sa consommation, d'autant plus compte tenu des enjeux auxquels il va avoir à faire face. Cependant, ce n'est que suite à une prise de conscience personnelle de la nécessité et du sens qu'il trouverait à arrêter cette consommation qu'il pourra y parvenir. Votre fils consomme depuis 4 ans régulièrement, ce qui nous laisse penser qu'il a trouvé dans le cannabis une réponse à un ou des besoins personnels peut être liés à un mal-être. Il est parvenu toutefois à arrêter de consommer une semaine ; il n'est pas rare que les symptômes au moment du sevrage soient difficiles à supporter ce qui peut représenter un frein à l'arrêt. Il semble que ce soit le cas de votre fils dont vous supposez une reprise de consommation.

Nous ne connaissons pas le niveau de dialogue que vous entretenez avec votre fils ni les éléments qui vous amènent à douter. Ce qui nous semblerait important si le dialogue le permet, serait de l'interroger sur son état moral au regard de sa situation sociale, professionnelle et affective  et de lui proposer votre aide sur ces questions-là en laissant de côté le sujet "cannabis" partant du postulat qu'il est sans doute la réponse à une souffrance, des incertitudes, des angoisses et autres sentiments émotionnels envahissants.

Nous comprenons votre demande d'aide dans cette situation. Au-delà de notre réponse nous ne pouvons vous fournir une solution générique, il est important de trouver celle qui vous convient et qui conviendra à votre fils. Pour cela, si vous ressentez le besoin d'une aide supplémentaire, il existe des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) qui viennent en aide aux usagers dès lors qu'ils en font la démarche mais également à l'entourage, souvent démuni. Ce sont des consultations confidentielles et gratuites ; les équipes sont constituées de professionnels de santé (médecins addictologue, psychologues, infirmiers) et travailleurs

sociaux. Vous pourriez y trouver un soutien, et ainsi ne pas rester seuls face à cette situation qui vous préoccupe, ainsi qu'une aide qui vous permettrait peut-être de mieux comprendre et aider votre fils. Nous vous joignons un lien ci-dessous.

Si aborder la question sous forme d'échanges vous semble plus pertinent, vous pouvez également nous contacter de façon anonyme et gratuite par téléphone au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h tous les jours ou par chat de 14h à minuit via notre site.

Bien cordialement

---

## Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

---

### Maison des Addictions de Nancy-Consultation Jeunes Consommateurs

14, rue Francois de Neufchâteau
**54000 NANCY**

**Tél :** 03 57 80 66 00
**Site web :** www.cpn-laxou.com/Le-Departement-d-Addictologie-se.html
**Secrétariat :** Maison des Addictions de Nancy: Du lundi au vendredi de 9h à 17h30.
**Consultat° jeunes consommateurs :** Mercredi de 9h à 19h (médecin addictologue, psychologue et travailleur social)

Voir la fiche détaillée